

Messire Humbert de Grôle, seigneur de Viriville, de Quirieu et de Châteauvillain, joignait, depuis quelques années, au titre honorifique de bailli de Mâcon, sous lequel on le désignait ordinairement, les trois importantes fonctions de sénéchal de Lyon, de capitaine général de la ville et de maréchal du Dauphiné. Cela revient à dire que, gouverneur au nom du Roi du pays lyonnais, il était le chef suprême de toutes les forces militaires de la ville et de la région.

Peu de familles pouvaient rivaliser de noblesse avec celle dont le bailli Humbert était le chef. Originaires de la Bresse, les Grôle sont déjà fixés à Lyon au XII^e siècle. Ils y possèdent un hôtel et de vastes jardins dans le quartier qui porte aujourd'hui leur nom depuis plus de sept cents ans. Ce sont eux qui, en 1220, firent venir à Lyon les Cordeliers.

à qui le Prince en a écrit pareillement, pour délibérer la réponse que l'on doit faire à la décharge de la ville. Arch. de Lyon, BB. Séance consulaire du 26 décembre 1426.

Voici la lettre du prince : « A tres honorables personnes les gouverneurs, bourgeois et habitants de la cité de Lion sur le Rone. Honorables personnes, Vray est que naguères mon mareschal avait acheté pour moy quatre coursiers, lesquels, passant par le Daulphiné, ont été prins par le bailli de Lyon, Pierre Coppier et Jean-Pierre Chenevier dudit Lion, ensemble plusieurs aultres en leur compagnie, dont je me donne moult grant merveille vu que par Mons^r le connestable et les gens du conseil du Roy fust esté assuré que ni a moy ni aux miens ne serait fait aucun empeschement... Et, pour ce que mesdits chevaulx ont esté prins à l'aide et confort de ceulx dudit Lion, vous requiers et some une fois pour toutes que vous me vuillez les rendre et restituer ensemble tous domaiges que pour ce puis avoir droit... De ces présente ai retenu le double pour en faire foi en temps et en lieu. Faites et données à Lile en Flandres le 15^e jour de novembre 1426. » Arch. de Lyon, AA, n° 68-69.